

FICHE RESUME DU PROJET



NATURE DU PROJET	Mise en place d'ouvrages de protection de la ressource en eau, lutte contre le ruissellement et les inondations sur le sous bassin versant du Bièvredent
PETITIONNAIRE	Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Andelle et du Crevon (SYMAC) Projet localisé sur deux communes du Syndicat : MESANGUEVILLE, FRY
BASSIN VERSANT	bassin versant du Bièvredent (superficie 17,9 km ² , soit 1.790 ha) Aménagement sur une superficie de 430 ha
DIMENSIONNEMENT	Ruissellements sur terres agricoles et zones urbanisées. Surverses aménagées en centennal par la méthode rationnelle (débit de pointe au temps de concentration).
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	Divers aménagements judicieusement placés sur le bassin versant, combinant l'hydraulique douce et la rétention des eaux avant leur restitution au milieu naturel : création de barrage enherbé, de zone inondable, de bassin tampon, de mare tampon et de noue. Ensemble cohérents de 8 ouvrages structurants et de 2 aménagements d'hydraulique douce
VOLUMES ET DEBITS DE FUITE	Volume global stocké 24 000 m ³ Les débits de fuite sont limités au maximum (vidange en 7 à 28 heures, réduction jusqu'à 95 % du débit de pointe), afin de maîtriser le ruissellement et l'érosion en aval des ouvrages structurants. Vidange en 28 heures maximum.
VULNERABILITES PARTICULIERES	Une ZNIEFF de type 2 est située dans de la zone d'étude, le projet a intégré une vocation paysagère dans ses ouvrages. Projet compatible avec les orientations du SDAGE Projet ayant pris en compte l'ensemble des réseaux existants (hydrocarbures, gaz, télécom...) Toutes les précautions ont été prises pour limiter les risques et nuisances (fiabilité, sécurité, paysage...)